

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 16 février 2018, à 19H30, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Mise à disposition du personnel à la CDC
 - Enquête P.P.R.I
 - Subventions 2018
 - Tarifs 2018
 - Questions diverses
-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise la mise à disposition auprès de la C.D.C, de Mme Virginie Charron, adjoint administratif à Beffes à 14/35^{ème} du 1^{er} mars au 31 décembre 2018 pour une durée d'un an renouvelable expressément tous les ans, suite au transfert de la compétence « ordures ménagères » à la Communauté de Communes Berry-Loire-Vauvise et vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 29 Janvier 2017.

- Emet un avis défavorable dans le cadre de la révision des plans de prévention des risques d'inondation (PPRi) de la Loire Val de Givry et du Bec d'Allier, Val de la Charité, Val de Léré Bannay dans le département du Cher.

L'avis est motivé pour la raison principale liée aux constructions pavillonnaires édifiées en 1971 par la SA HLM Abri Populaire de Bourges qui n'a pas suivi l'avis du Préfet Rudler qui préconisait d'observer la cote de plancher NGF 64 des plus hautes eaux connues. Ces constructions pavillonnaires de plain-pied, dépourvues en totalité de combles aménageables, n'ont par conséquent aucune possibilité de créer une zone refuge en cas d'inondation de la zone située en fort aléas

- Décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

3T Racing Team :	800 €
Les Amis de Chabrolles :	750 €
FOPAC :	500 €
Les Amis de l'école :	500 €
Les P'tits Loups :	600 €
Amicale des retraités P et Ch et SCF :	400€
PyraBeffes :	300 €
Tennis Club :	500 €
Les écoliers des Tilleuls :	600 €
Energym :	700 €
Comité des Fêtes :	600 €
Viet Vo Dao :	500 €
FNACA :	300 €
FC Beffes :	700 €
Le Petit théâtre de Beffes :	500 €
La Pétanque beffoise :	700 €
Karaté Club Beffois :	500 €

Age d'Or :	1000 €
Coucous 18 :	3000 €
Comité des œuvres du personnel communal :	4000 €

- Décide d'attribuer une subvention aux associations caritatives suivantes :

Association des amis de la bibliothèque du Cher :	100 €
Aubois de Terre et de Feu :	30 €
Institut Curie :	30 €
Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques :	50 €
ADMR	100 €
APF	50 €
Secours Populaire Français :	170 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la S.P.A. du Cher.

- Fixe les tarifs suivants à partir du 1^{er} mars 2018 :

- **Automates de la halte nautique :**

Bornes n° 1 à 12 : 6.00 € pour 24h d'eau et d'électricité

Borne n° 13 (réservée aux péniches) : 15.00 € pour 24h d'eau et d'électricité

- **Tarif automate aire de Camping-car :**

Camping-car à 5.00 € pour 10 minutes d'eau.

- **Espaces du centre rural intergénérationnel :**

Espace santé : Forfait mensuel :

- ♦ Mise à disposition exclusive minimum de 60H/mois : 155€
- ♦ Mise à disposition partagée à 2 intervenants : 120€ chacun
- ♦ Mise à disposition partagée à 3 intervenants : 100€ chacun

Espace mixte et partagé Infirmières, esthéticiennes et autres :

- ♦ créneau ½ journée : 7€
- ♦ créneau journée : 10€

Espace spécifique coiffure

- ♦ Forfait mensuel : 240€

Espace informatique

- ♦ Créneau de 2H : 70€
- ♦ ½ journée : 100€
- ♦ Journée : 180€

▪ **Locations du site de Chabrolles :**

CHABROLLES	
Hébergement Bungalow	
1 Nuitée (draps compris)	60,00 €
3 Nuitées (draps compris)	150,00 €
1 semaine (draps compris)	270,00 €
2 semaines (draps compris)	500,00 €
Option ménage	30,00 €
Camping	
Emplacement 1 à 2 personnes	12,00 €
1 personne supplémentaire	5,00 €
Lavage (+dose lessive)	5,00 €
Supplément animal	5,00 €
Créneaux semaine	
Créneaux de 2 h	85,00 €
2 créneaux successifs	128,00 €
Journée complète	215,00 €
Créneaux Week End	
Créneaux de 2 h	128,00 €
2 créneaux successifs	175,00 €
Journée complète	290,00 €
Forfait gonflage	
La journée	35,00 €
Forfait semaine 5 jours	
Du lundi au Vendredi	845,00 €

▪ **Cimetière et columbarium :**

Cimetière	
Concession 50 ans	50,00 €
Concession perpétuelle	150,00 €
Taxe d'exhumation	40,00 €
Ouverture de caveau	30,00 €
Caveau 1 place	910,00 €
Caveau 2 places	1330,00 €
Caveau 3 places	1905,00 €
Columbarium	
Concession 50 ans	205,00 €
Concession perpétuelle	550,00 €
Taxe d'ouverture d'une urne	30,00 €
Plaque funéraire	40,00 €

▪ **Site de Chabrolles Espaces Culturels :**

	<u>Associations locales :</u>	<u>Associations extérieures :</u>
Entrées payantes	100 €	150 €
Entrées gratuites	<i>Location gratuite</i>	100 €
Mise à disposition matériel de sono :	50 €	50 €

▪ **Ticket de cantine :**

Le ticket	3,00 €
-----------	--------

Pour extraits conformes
Le Maire,
NACCACHE Roger,

